



UNE PLATE-FORME POUR LES ACTEURS DU SECTEUR FORESTIER EN AFRIQUE

EVALUATION DU STATUT DES ASSOCIATIONS DE FORESTERIE EN AFRIQUE DE L'OUEST



DOCUMENT DE TRAVAIL DU FORUM FORESTIER AFRICAIN

© African Forest Forum 2014. Tous droits réservés. African Forest Forum. Avenue, Gigiri. P.O. Box 30677-00100, Nairobi, Kenya. Tel: +254 20 722 4203. Fax: +254 20 722 4001. Site web: www.afforum.org

Photo de couverture: African Forest Forum

Citation correcte: Popoola, L. 2014. Evaluation du statut des associations de foresterie en Afrique de l'Ouest. African Forest Forum, Working Paper Series, Vol. 2(7), 26 pp.

Avertissement

Les terminologies utilisées et les données présentées dans cette publication ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part du Forum Forestier Africain sur le statut juridique ou les autorités de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de leurs frontières ou les limites de leur système économique ou de leur niveau de développement. Des extraits peuvent être reproduits sans autorisation, à condition que la source soit dûment citée. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du Forum Forestier Africain.

Traduit de l'Anglais par: New Alliance Publishers.

Evaluation du statut des associations de foresterie en Afrique de l'Ouest

Labode POPOOLA

Table des matières

Table des matières	iii
Sigles et abréviations.....	iv
Résumé exécutif.....	v
Chapitre 1 Introduction et approche	1
Chapitre 2 Résultats et discussion	3
Points clés influençant la performance des associations	3
Historique	3
Mission	4
Gouvernance	4
Efficacité	5
Efficience	6
Pertinence	7
Viabilité financière	7
Questions de l'environnement des acteurs.....	8
Leadership.....	9
Planification stratégique	10
Planification du programme	10
Exécution du programme	10
Suivi et évaluation	11
Réseautage, initiatives communes, partenariats et coalitions	11
Relation électronique.....	11
Facteurs militant contre la non-existence des associations professionnelles forestières dans certains pays	12
Chapitre 3 Résumé, conclusion et recommandations	13
Références.....	15
Annexe 1 Questionnaire utilisé pour l'enquête.....	16
Annexe 2 Liste des collègues professionnels avec qui l'étude était conduite	21
Annexe 3 Secrétariats et contacts dans les pays d'étude.....	24

Sigles et abréviations

AFF	African Forest Forum
AGM	Assemblée Générale Annuelle
AWIFE	Association des Femmes en Foresterie et Environnement
BOT	Conseil de Gestion
CFA	Association Forestière du Commonwealth
FAN	Association Forestière du Nigéria
FFPS	Société des Forêts et Produits Forestiers
GIF :	Institute des Forestiers du Ghana
ICRAF :	Centre Mondial d'Agroforesterie
ISTF :	Société Internationale des Forestiers Tropicaux
ONG :	Organisations non gouvernementales
SOLF	Société des Forestiers Libériens

Résumé exécutif

Les associations professionnelles sont nécessaires pour une coordination efficace des activités professionnelles afin de leur permettre d'atteindre les buts et objectifs de leur mise en place. De telles associations abondent pour la plupart des professions en Europe, en Amérique et en Asie. En Afrique, elles trouvent progressivement de l'importance. La prévalence des associations forestières professionnelles en Afrique de l'Ouest a été étudiée dans ce rapport. L'étude a porté sur le Bénin, le Cameroun, la Gambie, le Ghana, le Libéria, le Nigéria, le Sénégal et la Sierra Leone. Les indices examinés comprennent la mission, la gouvernance, l'efficacité, l'efficience, la pertinence, la viabilité financière, le leadership, la planification et les programmes stratégiques, la mise en œuvre des programmes, le suivi et l'évaluation ainsi que le réseautage, partenariats et liens. Sur les huit pays étudiés, le Bénin et la Gambie n'ont pas d'associations professionnelles en foresterie. L'association forestière du Nigeria (FAN), fondée en Octobre 1970, est, de loin, la plus organisée et la plus active des six associations examinées dans la sous-région, suivie par l'Association forestière du Ghana (FAG) et l'Association Nationale de la foresterie et de la faune (NFWA) de la Sierra Leone. Bien que toutes les associations aient des structures de gouvernance, la force relative de chacun d'elles détermine leur efficacité, leur efficience et leur viabilité financière. Toutes les associations sont limitées en ressources et doivent être renforcées sur le plan administratif et financier afin de leur permettre de mieux accomplir leurs missions. Une association forestière centrale est recommandée pour toute l'Afrique, avec des cellules dans les sous-régions. Le Forum Forestier Africain (AFF) est plus aguerri pour faciliter cela.

Chapitre 1 Introduction et approche

Les associations professionnelles sont créées par des professionnels, dans de discipline(s) spécifique(s), ayant un intérêt commun qui guide les visions et les missions de telles associations. Pendant que certaines de ces associations pourraient finalement se transformer en associations régulatrices, beaucoup sont simplement des assemblées qui cherchent à promouvoir un intérêt professionnel d'une manière consultative mais non-régulatrice.

A cet égard, la profession de la foresterie n'est pas une exception. Par exemple, l'Europe et l'Amérique regorgent de plusieurs de telles associations parmi lesquelles on peut citer la Société Américaine d'Arboristes Consultants (ASCA), l' Association des Forestiers Consultants d'Amérique (ACFA), la Société Ecologique d'Amérique (ESA), la Société des Produits Forestiers (FPS), la Société Internationale d'Arboriculture (ISA), l'Association Nationale des Arboristes (NAA), l'Association Nationale des Ecoles et Collèges Professionnels de Foresterie (ACFA), le Centre National de Foresterie Communautaire – Région Forestière du Nord (NCFC-NFR), la Société des Forestiers Américains (SAF) (ForestryUSA.com, 2011). Même aux Etats Unis, chaque Etat possède virtuellement sa propre association forestière qui, bien que distincte et autonome, opère sous les auspices de l'Association Nationale des Forestiers d'Etat (NASF). Dans l'ensemble des nations du Commonwealth, il y a l'Association Forestière du Commonwealth (CFA), l'organisation forestière internationale la plus vieille du monde. Depuis sa création en 1921, le CFA cherche à promouvoir la conservation et la gestion durable des forêts du monde et leur contribution à la subsistance des populations. Le CFA unit 1200 membres dans 78 Nations du Commonwealth et d'autres pays dans un réseau international qui apporte un soutien professionnel à ses membres et forme un élément clé de la société civile (CFA-International.Org, 2011).

Au fil des années, les objectifs des associations ont intégré les questions mondiales d'actualité dans les régions tropicales et les initiatives mondiales telles que les Objectifs du Millénaire pour le Développement, particulièrement celles relatives à l'éradication de l'extrême pauvreté et la faim à travers la contribution des forêts aux moyens de subsistances et le rôle fondamental que les forêts jouent dans la stabilité environnementale. En Afrique de l'Ouest, l'histoire des associations forestières est en dents de scie. Bien que nombre de telles associations existent, le statut de beaucoup d'entre elles reste à définir. Elles n'ont pas une forte adhésion, ne sont pas visibles dans les rencontres nationales et internationales pertinentes et ne sont pas visibles parmi la large communauté d'acteurs, raison pour laquelle elles sont incapables de contribuer significativement aux discours et processus nationaux, régionaux et mondiaux en matière de foresterie. Cela tend à amoindrir leur influence sur la politique et la pratique de la foresterie et la capacité de

l'Afrique dans les dialogues internationaux et régionaux sur la foresterie et les domaines apparentés. Il est donc nécessaire d'examiner le statut des associations forestières dans la région de l'Afrique de l'Ouest dans le but d'identifier leurs forces, faiblesses, opportunités et menaces pour informer les politiques et pratiques. Dans cette optique, le Forum Forestier Africain (AFF), à travers son programme sur "Le renforcement de l'Afrique dans les dialogues internationaux et régionaux sur la foresterie et domaines connexes", a entrepris cette étude sur le statut des associations forestières au Nigéria, Ghana, Sierra Leone, Libéria, Gambie, Cameroun, Sénégal et au Bénin, suivants les termes de référence ci-après :

- 1) collecter des informations sur les pays qui ont ces associations/sociétés professionnelles, combien de temps elles ont été actives, le mode d'établissement, leur état actuel (y compris le statut, le nombre de membre, les activités, l'influence/impact sur le développement forestier) ;
- 2) identifier leurs forces et faiblesses et proposer des moyens à travers lesquels elles pourraient être renforcées ;
- 3) conseiller sur comment établir ces organes dans les pays où ils n'existent pas; en basant les recommandations sur les informations pertinentes collectés dans les pays ;
- 4) suggérer comment les associations professionnelles peuvent être solidement liées au Forum Forestier Africain.

Pour cette étude, un questionnaire (Annexe 1) a été utilisé pour collecter des informations qui répondent aux préoccupations soulevées dans les termes de référence.

L'échantillonnage a été délibéré comme prédéterminé par AFF. Le questionnaire utilisé a été testé pour sa validité à Ibadan au Nigéria. En utilisant les outils de la technologie, de l'information et de la communication, le consultant a identifié des professionnels de foresterie (Annexe 2) ayant des connaissances et expériences adéquates dans les associations professionnelles forestières de leurs pays d'origine avec qui il a travaillé pour la collecte d'information à l'aide du questionnaire dans les pays respectifs. Des discussions personnelles avec de personnes ressources ont été également nécessaires pour enrichir les informations contenues dans ce rapport.

Chapitre 2 Résultats et discussion

POINTS CLES INFLUENÇANT LA PERFORMANCE DES ASSOCIATIONS

Cette section du rapport couvre les points clés qui pourraient déterminer la performance et le succès des associations professionnelles étudiées. Certains facteurs sont enracinés dans l'histoire des associations et notamment comment elles ont été fondées et les personnes et institutions qui sont derrière elles. D'autres points incluent la vision ou la mission qui les guident, les structures de gouvernance et les styles de leadership, la pertinence des associations dans leurs pays, la viabilité financière ainsi que leur efficacité et leur efficience.

Historique

Des huit pays enquêtés, seulement deux (la République du Bénin et la Gambie) n'avaient aucune association professionnelle en foresterie. Le Tableau 1 présente les associations professionnelles par pays et l'année de création.

Tableau 1: Associations professionnelles de foresterie en Afrique de l'Ouest

Pays	Nom de la principale association forestière	Année de création
Bénin	Aucune association existante	NA
Cameroun	Association Forestière du Cameroun (FAC)	1988
La Gambie	Aucune association existante	NA
Ghana	Institute des Forestiers du Ghana (GIF)	1992
Libéria	Société des Forestiers Libériens (SOLF)	1998
Nigéria	Association Forestière du Nigéria (FAN)	1970
Sénégal	Association des Ingénieurs des Eaux et Forêts du Sénégal (ASIF)	1996
Sierra Leone	Association Nationale de Foresterie et de Faune (NFWA) autrefois connue comme Association Forestière villageoise	1985

Il y avait d'autres petites associations professionnelles dans certains pays. Par exemple, au Cameroun, il y avait les Techniciens Forestiers du Cameroun (FTC), les Ingénieurs Forestiers du Cameroun (FEC), et le Groupe d'Action des Forestiers du Cameroun (AGCF).

Le Nigéria avait la Société des Forêts et Produits Forestiers (FFPS) et l'Association des Femmes en Foresterie et Environnement (AWIFE). Toutes les associations professionnelles, où elles ont existé, ont été formées autour d'institutions forestières telles les départements et instituts de recherche en foresterie des universités, et réunissent d'autres praticiens issus des départements ministériels et agences du gouvernement ainsi que les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations du secteur privé avec un intérêt pour la foresterie. De telles institutions ont maintenu l'élan de ces associations. La plus ancienne de toutes les associations est l'Association Forestière du Nigéria (FAN), fondée en 1970 alors que la plus jeune est la Société des Forestiers Libériens (SOLF) fondée en 1998. Les informations sur le secrétariat et les contacts des associations professionnelles sont contenues dans l'Annexe 3.

Mission

La vision et la mission sont comme des identificateurs uniques des organisations. Elles résument en quelques mots les valeurs de ces organisations. En dehors des objectifs, des finalités et des buts, la plupart des associations professionnelles forestières de la sous-région n'ont pas clairement défini de vision ou de mission. Le but des associations couvertes dans cette étude pourrait être résumé comme : "Promouvoir la cohésion sociale entre les populations travaillant en foresterie et les disciplines apparentées". Peut-être la seule association avec une formulation claire de sa mission est l'Institut des Forestiers du Ghana qui est déclaré ainsi : 'Faire progresser la science, la technologie et la pratique de la foresterie professionnelle au Ghana'. Même l'association forestière la plus ancienne et la plus cohésive de la sous-région, l'Association Forestière du Nigéria n'a pas clairement formulé sa vision et sa mission en dehors de ses objectifs tels que formulés dans sa constitution révisée de 2001. Les implications de ceci sont profondes. Les membres peuvent ne pas avoir les visions et les missions pour guider leurs comportements. Dans de telles circonstances, les activités de telles associations deviennent routinières et sont dénuées des valeurs clés et des croyances.

Gouvernance

Les associations de foresterie qui existent dans la sous-région possèdent toutes des dirigeants qui sont régulièrement élus, avec les meilleurs exemples retrouvés au Ghana et au Nigéria, comme illustré ci-dessous.

Le GIF est gouverné par une constitution avec des règlements intérieurs, modérément efficaces, et est efficace dans ses opérations malgré quelques contraintes. Il est membre de plusieurs associations dont l'Association Forestière du Commonwealth. Le GIF collabore aussi avec plusieurs agences gouvernementales au Ghana pour assurer le développement durable, la conservation et la gestion des ressources forestières et fauniques du pays. Le GIF tient des réunions du Conseil chaque trimestre dans l'année et une Assemblée Générale Annuelle une fois par an.

Le FAN dispose d'une structure de gestion avec le Conseil de Gestion (BOT) au sommet. Le BOT est constitué de membres de grade supérieur de l'Association avec des parcours professionnels enviabiles. L'Association dispose aussi d'un Conseil de Gestion constitué de tous les membres, directeurs des départements forestiers aux niveaux fédéral et des états; chefs des institutions de foresterie et les dirigeants élus de l'association. Le Conseil se réunit trimestriellement. L'Assemblée Générale Annuelle (AGM) du FAN est le rassemblement de tous les membres et coïncide avec la conférence annuelle de l'association.

A l'exception de la SOLF, aucune des associations dans l'Afrique de l'Ouest ne dispose de charte. "Une charte est un accord d'autorité ou de droits, énonçant que le donateur reconnaît formellement la prérogative du bénéficiaire à exercer les droits spécifiés. C'est implicite que le donateur retient sa supériorité (ou souveraineté), et que le récipiendaire admet un statut limité (ou inférieur) dans la relation, et c'est dans ce sens que les agréments étaient historiquement accordés, et ce sens est retenu dans l'usage moderne du terme (<http://en.wikipedia.org/wiki/Charter>). Cependant, le processus d'obtention de charte est en cours au niveau du FAN avec l'Assemblée Nationale du Nigéria.

Au Ghana et au Nigéria où il y a des structures de gouvernance claires, les associations ont été relativement visibles sur les questions nationales, parfois en initiant et en répondant aux tendances et influences environnementales, particulièrement là où elles posent des menaces à la gestion durable des forêts. Le fait que beaucoup d'associations forestières dans la sous-région ne se sont pas agrées, a tendance à limiter leurs capacités à faire respecter leurs positions contre les infractions et violations relatives aux questions de foresterie par les membres et les gouvernements, comme cela a été accompli avec succès par les associations professionnelles comme celles dans les domaines de l'ingénierie, la médecine, la science médicinale/vétérinaire, le droit, la pharmacie, l'architecture et autres professions.

Efficacité

Toutes les associations de foresterie dans la sous-région se considèrent comme relativement efficaces, malgré leur condition de non agrée. Ceci dans la mesure où elles sont capables de tenir leurs réunions périodiques. Bien que leur niveau d'efficacité soit qualitativement décrit comme passable à très bonne, il n'y a ni d'indicateurs quantitative du niveau d'efficacité ni un système pour évaluer l'efficacité. Dans le cas du FAN, des rapports périodiques de section locale sont reçus de la part des Etats sur les questions d'importance locale et nationale. Cependant, toutes les associations forestières ont exprimé des désirs ardents d'améliorer leurs niveaux d'efficacité vers l'atteinte des objectifs fixés par les associations.

Dans une large mesure, l'efficacité de ces associations professionnelles forestières dépend de l'existence de défenseurs de la cause ou de membres fortement engagés à des positions de leadership. Lorsque de tels leaders influents existent, ils ont tendance à rapprocher les associations des décideurs politiques. En retour, les décideurs fournissent le soutien financier et légal nécessaire en échange de conseils politiques indépendants et les relations avec les membres des associations. Cependant, les associations auront besoin de maintenir un haut niveau de crédibilité en adhérant aux principes d'indépendance et de neutralité. A cet effet, l'exclusion délibérée des politiciens des associations lors de la gestion des questions forestières peut être utile.

Efficiences

La plupart des associations de foresterie dans la sous-région ne sont pas numériquement fortes. A l'exception du FAN qui se vante d'environ 5000 membres répartis dans les départements forestiers de 37 Etats (et le Territoire du Capital Fédéral), un institut de recherche forestière, 30 universités et huit collèges de foresterie et de faune, toutes les autres associations forestières mises ensemble disposent de moins de 1000 membres (Cameroun-76, Sénégal-58, Ghana-340, Libéria-150, Sierra Leone-179). Pas trop surprenant que les femmes constituent moins de 10% du nombre total d'adhérents dans tous les pays sauf en Sierra Léone, qui a rapporté 25% de femmes.

La faiblesse numérique impose quelques contraintes à la capacité de génération de revenu des associations, qui provient principalement des frais d'adhésion et cotisations annuelles. Pour le cas du Nigéria, étant une association professionnelle volontaire, la FAN n'a pas été capable de transformer sa force numérique en avantage financier puisque beaucoup de membres ne payent pas régulièrement leurs cotisations. Toutes les associations fonctionnent sur la base du revenu généré à l'interne, avec le soutien occasionnel des gouvernements ; ce qui ne s'est jamais révélé durable. Cela explique pourquoi aucune des associations n'a ses bureaux dans ses propres locaux. L'équipement disponible est faible et les dispositions administratives de haut niveau sont rares. Malgré cela, les associations ont rapporté un usage efficace de leurs maigres ressources financières.

Cependant, le personnel des institutions auxquelles appartiennent les membres est utilisé par l'association au mieux de leurs capacités. Les membres des bureaux exécutifs, particulièrement les secrétaires généraux, les trésoriers et autres membres élus appuient et s'occupent du bon fonctionnement des associations. Contrairement à l'Association Forestière du Commonwealth (CFA), la Société Internationale des Forestiers Tropicaux (ISTF) et d'autres associations professionnelles en Amérique et aux Royaumes Unis, les bulletins d'informations ne sont pas distribués aux membres. Le FAN produit cependant des souvenirs et des rapports de conférence pour les membres inscrits au cours de la conférence annuelle et de l'AGM.

Pertinence

Aucune des associations ne subissait de révisions systématiques des programmes pour tenir compte du changement de l'environnement ou des capacités, ni n'entreprend régulièrement les analyses de rôle. Cependant, dans la mesure où la plupart des associations forestières ont été capables de former des centres/entités reconnus par les membres dans la profession, c'est un indicateur de pertinence potentielle. Dès lors, les associations forestières ont besoin de combler les lacunes dans la compréhension du lien continuellement évolutif entre la foresterie et les moyens de subsistance des populations ainsi que le développement économique de leur pays respectifs afin d'améliorer le profil politique du secteur. Elles ont besoin d'être une force de dissémination aux acteurs d'information pertinente sur les meilleures pratiques forestières y compris les utilisateurs directs des forêts et les décideurs. Leur pertinence dépend donc largement de la mesure dans laquelle elles sont capables d'influencer la production de connaissance empirique de haute qualité qui supporte les prises de décision aux niveaux politique et au cours de la mise en œuvre.

Au Sénégal et au Ghana, les associations ont constamment organisé des discours publics, des séminaires, et des débats sur le sujet de gestion durable des forêts. Le GIF s'est embarqué dans une campagne nationale avec le thème : "Science et Affaires de la Plantation des Arbres— une opportunité pour les investissements à court, moyen et long terme". En Sierra Léone, l'association a collaboré avec des propriétaires terriens, les associations de médecine traditionnelle, les chefs de communauté et les organisations communautaires pour mettre en place des plantations d'espèces à croissance rapide telles que le bambou, *Pentadesma* et *Anisophylea* pour les perches, les bois de feu et la protection des zones menacées. Elle a aussi encouragé la domestication des aulacodes et la mise en place des jardins zoologiques pour promouvoir l'éco-tourisme. Au moment de cette évaluation (cette étude), le SOLF était entrain d'exécuter un projet sur la création du Forum Forestier de la localité de Montserrado (MCFF), et approchait l'achèvement de sa première publication annuelle. Le FAN a initié une campagne annuelle de plantation d'arbres en 1980, qui était reprise plus tard par le Gouvernement Fédéral comme un événement national. L'Association a aussi initié la Campagne de Reboisement du FAN (FANAC) à travers laquelle des plantations modèles sont mises en place dans différentes localités du pays. Les Associations se sont aussi levées de temps en temps contre les politiques défavorables à la gestion durable des forêts dans différents pays. Dans ce contexte, les associations sont, par conséquent pertinentes, et pourraient l'être davantage si elles sont renforcées.

Viabilité financière

C'est l'une des contraintes majeures auxquelles les associations forestières sont confrontées. La plupart d'entre elles n'ont pas été capables de trouver une large gamme de

stratégies pour mobiliser les ressources, les rendant trop dépendant des frais d'adhésion. Comme signalé plus haut, le petit nombre d'adhérents des associations et leur incapacité à faire respecter le paiement des frais d'adhésion imposent quelques limites à la viabilité financière. La plupart des membres sont employés dans les services publics de leur pays respectifs et ainsi disposent des capacités limitées pour la génération de fonds. Les sources potentielles de financement incluent les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les gouvernements, le secteur privé et les institutions financières, ainsi que les frais de consultation.

A l'opposé du CFA, de l'ISTF et des associations forestières nationales aux Etats Unis qui reçoivent de soutien financier de la part des donateurs/bailleurs, aucune des associations en Afrique de l'Ouest n'a rapporté d'appui soutenu de donateurs/bailleurs, et ainsi, elles ne sont pas influencées par les donateur/bailleurs. Toutes les associations manquent ou bien disposent de faibles mécanismes pour accéder au soutien financier externe.

A l'exception du FAN qui a fait une modeste tentative de diversification à travers les activités économiques en établissant une branche commerciale pour l'association connue sous le nom de FAN Consult, aucune autre association professionnelle forestière dans la sous-région n'est impliquée dans aucune forme d'activité économique qui pourrait rehausser sa viabilité financière. Le FAN a aussi un appartement de quatre chambres, à elle offerte en 1980, qui a été loué pour la génération de revenu. Elle reçoit également des subventions annuelles limitées de la part des membres actifs d'entreprises.

Bien que l'existence des sources de financement soit limitée, toutes les associations forestières ont rapporté qu'elles ont été capables de survivre avec leurs moyens. Les comptes sont correctement tenus et les rapports financiers sont faits de temps en temps aux conseils de gestion et à l'AGM. L'accent doit être mis sur la bonne gestion financière afin de construire la crédibilité et la confiance des bienfaiteurs potentiels.

Questions de l'environnement des acteurs

Virtuellement, toutes les associations ont quelques formes de relations avec les communautés et autres organisations, même si la plupart de telles relations ne sont pas formalisées.

En Sierra Léone par exemple, l'association a commencé originellement comme une Association Villageoise de Forestière, fonctionnant avec des communautés. Au Ghana, le GIF a des liens avec plusieurs associations communautaires. Le FAN a une catégorie d'adhérents qui inclut les scieurs, les planteurs d'arbres, les industries de bois et les ONG. Dans certains pays, il y a quelques autres petites associations forestières, qui ne jouent pas nécessairement des rôles complémentaires avec les principales associations forestières. Comme rapporté plus haut dans ce rapport, il existe trois associations forestières au Cameroun. Elles incluent les Techniciens Forestiers du Cameroun, les Ingénieurs

Forestiers du Cameroun et le Groupe d'Action pour les Forestiers du Cameroun. Pour le cas du Cameroun, la principale raison pour cela est le problème de la définition de celui qui est un forestier professionnel. L'Association Forestière au Cameroun est, cependant en relation avec l'Agence Nationale de Développement Forestier (ANAFOR) et d'autres organisations telles que le CIFOR et l'ICRAF. Au Nigéria, il y a l'Association des Femmes en Foresterie et l'Environnement (AWIFE) et la Société des Forêts et des Produits Forestiers (FFPS). Il y a une petite entente évidente entre ces deux organisations et entre toutes les deux et la principale association forestière, FAN, même si la plupart des membres d'AWIFE et de FFPS sont aussi des membres du FAN. Le FAN est un membre réglementaire du Comité National du Développement Forestier (NFDC), la plus haute instance de la politique forestière nigériane, et donc, à ce titre, elle a l'opportunité de contribuer aux questions de gouvernance forestière.

Leadership

Toutes les associations forestières dans la sous-région ont un leadership clairement défini, avec leurs présidents et les secrétaires généraux comme les chefs de file de leur administration de routine. Les responsabilités de la direction et de prise de décision sont connues et partagées de manière appropriée. Les leaders assurent la bonne exécution des tâches importantes. Ils sont aussi généralement respectés ; et les membres apportent librement des idées au bon fonctionnement des associations. Un bon modèle est le cas du FAN dont la constitution situe clairement les rôles et les attributions de tous les dirigeants élus. Bien que faible, il y a une constante collaboration entre la direction fédérale nationale et les directions des sections locaux et régionaux de l'association. Les élections sont librement conduites au cours de l'AGM pour renouveler le bureau exécutif. Le BOT, le conseil et le comité exécutif travaillent en harmonie. Le bureau exécutif est flexible, et est ouvert au changement.

Cependant, la plupart des associations forestières n'ont pas des décideurs influents parmi leurs membres qui pourront fermement les lier au contexte de leaderships nationaux. La structure de gouvernance de ces associations devra être efficace dans l'orientation politique des associations ainsi que la représentation large et équilibrée des acteurs clés pour maintenir un lien fort avec la communauté d'acteur. De telles structures de gouvernance devront également prêter une attention adéquate aux sujets favorisant les relations stratégiques clés avec d'autres institutions afin de mobiliser les ressources et exercer une influence sur la conversion de la politique en action.

PLANIFICATION STRATEGIQUE

La planification stratégique est un processus important qui aide à conduire la vision et la mission des organisations modernes. Aucune des associations forestières dans la sous-région n'a révélé un processus clair d'organisation stratégique. A cet effet, aucun des éléments de l'organisation stratégique ne peut être dit être en place. La plupart des mesures dans le fonctionnement des associations sont sur bases routinières et *ad hoc*. Il est donc important d'assister ces associations dans la consultation de leurs acteurs et d'en sortir une déclaration claire et déterminée de mission et de mandat. La déclaration a besoin d'être assez large pour inclure une contribution à la gestion et l'utilisation durable des ressources forestières ainsi que l'encouragement d'un groupe de travail forestier compétent et moralement sain.

Planification du programme

Les principaux événements rapportés par les associations sont les réunions du Conseil, les conventions/conférences et les assemblées générales annuelles (AGM). Pour chacun de ces événements, les rôles et les responsabilités sont clairement définis avec les secrétariats comme des unités coordinatrices. Par exemple, pour les conventions/conférences et les AGM, les Comités d'Organisation nationaux (NOCs) et les Comités d'Organisation Locaux (LOCs) sont constitués pour trouver des thèmes, et sous-thèmes appropriés; pour identifier les intervenants principaux et annoncer l'appel pour les communications et les contributions. Les comités opèrent des budgets qui sont soumis à l'approbation des conseils respectifs. Dans une large mesure, les outils du TIC ont été utilisés dans la conduite de certaines activités des associations.

Exécution du programme

Pratiquement, toutes les associations disposent d'un maigre personnel employé. Elles utilisent les services des membres qui sont des professionnels employés pour mettre en œuvre leurs programmes, comme un sacrifice au maintien des associations. En général, les membres du personnel jouissent d'une bonne relation de travail. Par exemple, la SOLF est déjà sur le point d'établir des sections; et pour sa survie, elle s'appuie sur les apports des membres pour la mise en œuvre des projets-pilote et un soutien minimum des organisations nationales et internationales. Le FAN utilise de la même façon les compétences de ses membres dans la planification de ses programmes, particulièrement, la conférence annuelle qui a été tenue seulement 33 fois dans les 40 années d'existence de l'association. Les associations auront besoin d'employer leur propre personnel administratif pour rehausser la productivité et une fourniture de service satisfaisante. Cela assura leur pertinence continue et leur durabilité.

Suivi et évaluation

Généralement, le suivi et évaluation s'étaient révélés faibles dans toutes les associations. Les évaluations réalisées étaient généralement à des fins de comptabilité pour faire le bilan de la performance passée et pour déterminer le degré de succès ou d'échec et les leçons à tirer. Elles étaient généralement des auto-évaluations et non-obligatoires, et sans contribution externe. Les normes d'évaluation sont ainsi généralement faibles, imprécises et ne visent pas à refléter les réactions des différents acteurs. Il a des cas où les évaluations étaient considérées par les acteurs comme partiales et inacceptables. Cela appelle au renforcement des capacités des associations à être dirigé avec les meilleures pratiques actuelles en la matière.

Réseautage, initiatives communes, partenariats et coalitions

Certaines des associations disposent de réseaux, bien que faibles, avec des associations de foresterie en Europe et en Amérique, mais bizarrement pas avec une autre dans la sous-région. Elles ne sont pas impliquées dans des initiatives communes, des partenariats ou des coalitions. Cela limite évidemment les opportunités dont pourraient profiter les associations et leurs membres.

Relation électronique

Le GIF et la FAN sont présents sur l'internet, bien qu'ils ne soient pas très actifs. L'importance de la relation électronique ne peut être surestimée. Puisque les liens électroniques des associations sont complètement absents ou très faibles, elles sont incapables de les utiliser de façon optimale pour communiquer des informations à propos de leur travail aux membres aussi bien qu'aux acteurs externes, y compris le grand public. Au centre des associations forestières, se trouve le besoin de coopération parmi les membres engagés. L'une des plus grands obstacles est la difficulté de maintenir le haut niveau de motivation personnelle et d'implication des membres. Pour que cela se produise, l'association forestière aura besoin d'avoir un impact sur les membres au niveau individuel. Etablir et maintenir une plateforme régulière de communication est alors essentiel. A cette fin, un bon et fiable site web, entre autres, sera inestimable.

FACTEURS MILITANT CONTRE LA NON-EXISTENCE DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES FORESTIERES DANS CERTAINS PAYS

Comme il a été signalé, la République du Bénin et la Gambie n'avaient pas d'associations professionnelles. Ni l'un ni l'autre des pays n'a rapporté une politique ou un facteur qui inhibe la création d'une association professionnelle forestière, aussi longtemps que cela concorde avec les objectifs et aspirations nationales. Cependant, ils ont rapporté un défi institutionnel de coordination dans le secteur forestier. Pour le cas de la République du Bénin, les intérêts divergents des ONG, de l'administration publique forestière et le secteur privé impliqués dans le secteur forestier nécessiteraient une harmonisation puisqu'ils peuvent être une source potentielle de conflit. Sur le plan socio-culturel, toutes actions entreprises pour fonder des associations forestières dans les deux pays devront se focaliser sur les intérêts des communautés locales entourant les espaces forestiers afin de gagner leur acceptabilité. Les répondants des deux pays ont pensé que pour être opérationnelle, l'association aura besoin de développer des stratégies pour mobiliser des fonds de l'Etat, du secteur privé, d'autres institutions, des ONG et des individus. Les associations à établir pourraient aussi mobiliser des fonds internationaux pour supporter leurs plans d'action. Cependant, les fonds qui seront mobilisés doivent être efficacement dépensés pour prouver leur impact sur le secteur forestier. Ils estiment qu'il y a beaucoup d'acteurs dans le secteur forestier des deux pays qui peuvent contribuer à créer et à entretenir les associations. La création d'associations forestières dans les deux pays est par conséquent souhaitable et urgente.

Chapitre 3 Résumé, conclusion et recommandations

Les pays couverts dans cette étude sont ceux ayant des ressources forestières significatives. C'est donc attendu qu'ils auraient un fort personnel forestier, et de là de fortes associations professionnelles forestières, même si les pays ayant une importante étendue de forêt sèche avec une densité de population élevée présentent aussi un groupe d'acteurs forts. Bien que seulement deux des huit pays enquêtés n'aient pas d'associations professionnelles forestières, ceux qui en ont ne peuvent pas être décrits comme très forts en termes contemporains. La plus vieille et de loin la mieux organisée et soutenue est l'Association Forestière du Nigéria fondée en 1970 alors que la plus récente est la Société des Forestiers Libériens fondée en 1998. Les associations n'ont aucune relation entre elles et ainsi ne disposent d'aucune plateforme commune pour partager les expériences, pour collaborer et pour éventuellement s'engager dans des projets communs. Il peut être donc conclu que les associations en Afrique de l'Ouest ne possèdent pas la force pour rivaliser avec leurs paires dans les parties développées du monde, pourtant elles ont le potentiel de jouer des rôles significatifs dans la gestion durable des forêts dans la sous-région.

Les recommandations suivantes sont par conséquent pertinentes.

- ▶ Un besoin urgent pour la convention d'un sommet d'associations professionnelles forestières, éventuellement de tous les pays africains. Le point principal de ce sommet devrait inclure la sensibilisation de tous les acteurs sur la nécessité d'avoir des associations professionnelles nationales vigoureuses, l'imprégnation du fonctionnement de telles associations professionnelles de meilleurs pratiques et approches contemporaines de réseautage, de projets communs et le partenariat entre les associations professionnelles forestières du continent. Le Forum Forestier Africain est bien approprié pour convoquer un tel sommet.
- ▶ L'un des goulots d'étranglement critiques pour les associations professionnelles forestières est le manque de ressource adéquate pour exécuter leurs missions. La plupart des associations n'ont pas l'expérience et le savoir-faire de mobilisation des ressources. Par conséquent, un besoin crucial en capacité est l'aptitude à développer des stratégies pour mobiliser les fonds de l'Etat, du secteur privé, des ONG et des sources internationales.
- ▶ Les associations forestières existantes auraient besoin de se réorienter, en accord avec les meilleures pratiques au niveau mondial, qui amélioreront leur pertinence, leur prestation de service et leur durabilité. A cet effet, elles auraient besoin d'être assistées

pour élaborer des programmes qui abordent des préoccupations relatives aux forêts et aux forestiers dans leurs pays respectifs.

- ▶ Identifier les professionnels forestiers clés dans les pays où les associations forestières n'existent pas pour former le noyau de nouvelles associations forestières. Cela peut être fait avec le soutien actif du Forum Forestier Africain.
- ▶ Assister les organisations professionnelles à maintenir l'objectivité et l'indépendance pour assurer qu'elles seront des sources indépendantes de connaissance pour guider les décisions de politiques.
- ▶ En fin de compte, le Forum Forestier Africain devrait initier la fondation d'une Convention/Association Forestière Panafricaine (PAFC/PAFA), avec des cellules dans les sous-régions du continent. Un objectif clé de la convention/association serait une conférence bisannuelle à laquelle toutes les associations nationales et les cellules sous-régionales rendraient compte et feraient le point de la performance du secteur forestier à divers niveaux.

Références

Commonwealth Forestry Association. <http://cfa-international.org> (2011)

Forestry Association of Nigeria (FAN) (1989): 100 Years of Forestry Development in Nigeria. Edited by Okoro O.O, G.O.B. Dada and F.A. Akinsanmi. Published by Forestry Association of Nigeria, November, 1989. 114pp

Forestry Association of Nigeria (2001): The Revised Constitution of the Forestry Association of Nigeria. Published by the Forestry Association of Nigeria. 16pp

Professional Associations. <http://www.Forestryusa.com.prof-assoc.htm> (2011)

Annexe 1 Questionnaire utilisé pour l'enquête



Forum Forestier Africain (AFF)
c/o Centre Mondial d'Agroforesterie (ICRAF)
Avenue des Nations Unies, Gigiri,
Code postal : 30677 – 00100, Nairobi,
Kenya.
Tel.: +254 20 722 4000 Ext. 4203
+254 721 734 864 Fax: + 254 20 722 4001
Email: exec.sec@afforum.org
Siteweb: www.afforum.org

SUIVI DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES FORESTIERES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le Forum Forestier Africain (AFF) dont le bureau est localisé dans les locaux du Centre Mondial d'Agroforesterie (ICRAF), Avenue des Nations Unies, Gigiri, Nairobi, KENYA, entreprend une étude pour suivre la trace des Associations Professionnelles Forestières en Afrique dans le but de renforcer leurs capacités là où elles existent et construire des capacités pour encourager leur création là où elles n'existent pas. L'envergure spatiale de la présente étude en Afrique de l'Ouest est : Nigéria, Ghana, Sierra Leone, Libéria, Gambie, Cameroun, Sénégal et Bénin. Nous apprécierons votre assistance à faire avancer ce processus. Nous vous encourageons à utiliser, s'il vous plaît, des feuilles complémentaires au besoin. Bien vouloir m'envoyer directement le questionnaire complet (copie électronique et imprimés) à l'adresse indiquée ci-dessous :



Labode POPOOLA, PhD, FFAN
Professeur d'Economie Forestière
Doyen, Ecole doctorale
University of Ibadan, Ibadan, Nigeria
+234-8060634089, +234-805685398

labopopoola@yahoo.com, l.popoola@mail.ui.edu.ng

Ce simple questionnaire est conçu pour obtenir d'information sur de telles Associations Professionnelles :

1. Pays
2. Langue officielle
3. Liste d'institutions forestières par nom :

(i) Académique

(ii) Ministère/Département

(iii) Agence

(iv) Autres

4. Est- ce qu'une Association/Société forestière existe dans votre pays?.....

5. Quand est-ce que l'Association/Société était fondée?.....

6. Quel était le nom originel au début ?.....

7. Quel est le nom actuel ?.....

8. Qu'est-ce qui a renseigné (induit) le changement du nom ?.....

9. Est-ce que l'organisation s'est enregistrée avec les autorités nationales appropriées ?
.....

10. Est-ce que l'organisation est accréditée ?.....

11. Les fondateurs étaient-ils de (i) Université (ii) Ministère/Département/Agence (iii) Combinaison (iv) Aucune des cas précités

12. Quelle était la mission originelle pour l'établissement de l'organisation ?.....
.....

S'il vous plaît, donner les informations suivantes sur l'association/Société :

L'adresse du siège national :

.....

Nom(s) de personne (s) (contact) ressource nationale

Dénomination(s) de(s) personne(s) contactée(s), exemple Président ou Secrétaire National/Général

Adresse(s) des personnes contacts

Numéros de Téléphone de personne (s) contacts

Adresses Email de personne(s) contactée(s)

13. Evénements annuels et périodiques (exemple Assemblées/Conventions/Conférences du Conseil).....

14. Quel est le statut actuel de l'organisation en termes d'activités/performance ?

.....

15. Bien vouloir donnez le nombre total des membres enregistrés.....

16. Combien sont des hommes?.....Combien sont des femmes ?.....

17. Commentaire des impacts spécifiques de l'Organisation sur la foresterie, le développement environnemental et durable dans votre pays ?

.....

18. S'il vous plaît, commentez brièvement les indicateurs suivants

Indicateurs	Commentaires
1 Historique de l'association	
2 Mission	

3 Gestion
4 Efficacité
5 Efficience
6 Pertinence
7 Viabilité financière
8 Stratégies
9 Planification du programme, mise en œuvre et suivi & évaluation
10 Réseautage, Entreprises communes, partenariat
11 Mesures de durabilité: exemple, paiement des cotisations annuelles par les membres, subvention des sections,

subvention des gouvernements
et autres agences

19. Où est-ce qu'une association professionnelle forestière n'existe pas, prière commenter les points suivants (opportunités et menaces) qui sont pertinents pour établir une :

Politique

Institutionnel

Politique

Socio-culturel

Economique

Acteurs

20. S'il vous plaît, votre commentaire général

21. Personne administrant le questionnaire

Nom :

Date :

Cité/Ville :

Pays :

No de téléphone :

Annexe 2 Liste des collègues professionnels avec qui l'étude était conduite

Nigéria

Dr Dr. Saka Oladunni JIMOH

University of Ibadan

Ibadan, Nigeria

No de téléphone: +234(0)8035028242

Adresse email: jimohsaka@yahoo.com

République du Bénin

Dr. Ir Achille E. ASSOGBADJO

Université d'Abomey-Calavi,

Cotonou, République du Bénin

No de téléphone : + 229 95055975

Adresse email: assogbadjo@gmail.com

Cameroun

Dr. Athanasius Fuashi NKWATOH

University of Buea

Buea, Cameroon

Téléphone no: +237-77 87 59 75

Adresse email: nkwatohaf@gmail.com

Ghana

Peace Dziedzom GBECKOR-KOVE

University of Ghana

Legon, Accra

No de téléphone: + 233 24 4466284

Adresse email: peacegbeckorkove@yahoo.com

Gambie

Ansumana K. JARJU

Banjul, Gambie

No de téléphone: 00 220 9935282.

Adresse email: akjarju2000@yahoo.co.uk

Sénégal

Maguette KAIRE

Ziguinchor, Sénégal

No de Téléphone: +221 77 519 56 85

Adresse Email maguettekaire@hotmail.com

Astou SENE

Dakar, Sénégal

No de téléphone: +221 77 642 01 77/ +221 11 935 04 30

Adresse email: awsene@yahoo.fr

Sierra Leone

Abdul-Abib Fredrick Conteh

Freetown, Sierra Leone

No de Téléphone: + 232 76444441

Adresse email: aaf_conteh@yahoo.co.uk

Libéria

Jerome G.N. Nyenka

Monrovia, Liberia

No de Téléphone: +231-5678-113

Adresse email: jeronyenka@yahoo.com

Annexe 3 Secrétariats et contacts dans les pays d'étude

Libéria

Société de Liberia

Siège National

Paynesville City, Montserrado County, Liberia

Personne contact nationale: Daniel F. Fumbah, Sr.

Président

C/O F.D.A.

BP 3010

Ville du Congo, Monrovia

Numéro de téléphone: +231-690714

Email: solfliberia1998@yahoo.com

Ghana

Institut des Forestiers du Ghana

BP AH 4

Achimota

Accra, Ghana

Email: giforweb@yahoo.com

Dr. K.A. Adam- President

Institut des Forestiers du Ghana

BP AH 4

Achimota

Accra, Ghana

Mobile: +233 24 3512003

Email: kwmadam@yahoo.com

Mr. John C.K. Amuzu- Vice Président

BP GP 527

Accra, Ghana

Mobile: + 233 24 4477948

Email: znfaf17@yahoo.com

Sénégal

Personne (s) contact nationale:

Mactar CISSE- Président

Email: cissematar@orange.sn

Téléphone : 221 77 644 96 93 ; 221 33 859 05 31

Directeur Général Grande Muraille Verte

Alassane NGOM- Secrétaire Général

Email: alassangom@yahoo.fr

Téléphone: 221 77 536 52 07 ; 221 33 832 51 95 ; 221 33 859 20 51

Coordinateur PROGEDE

BP 1831 DAKAR

Cameroon

Adresse du siège national

C/o BP, 11112 Yaounde Cameroun.

Personne contact nationale: Hon. Aka Amuam - Président

Numéro de Téléphone: +. 237 77 40 99 29

Email: hondraka@yahoo.com

Nigeria

Association Forestière du Nigéria

Département Fédéral des locaux forestiers

Jericho Hills, Ibadan, Nigeria

Personne contactée : Professeur Labode Popoola

Téléphone : +234-8060634089, + 234-8056853989

Email : labopopoola@yahoo.com

Sierra Leone

Association Nationale de Foresterie et de Faune

C/o Bureau Divisionnaire forestier

Youyi Building

Freetown, Sierra Leone

Personne contact: Abdul-Abib f. Conteh

Directeur exécutif

No de Téléphone: + 232 76444441

Email: aaf_conteh@yahoo.co.uk

African Forest Forum



Adresse:

African Forest Forum

P.O. Box 30677-00100 Nairobi GPO KENYA

Tel: +254 20 722 4203 Fax: +254 20 722 4001

www.afforum.org

